

TEXTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Commission: Sommet de l'UE sur les Risques et la Sécurité Civile

Problématique: Quelles politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger les populations des catastrophes naturelles et industrielles/humaines ?

Auteur: Albanie

L'Albanie, située dans la région des Balkans en Europe du Sud-Est, est bordée par la mer Adriatique au nord-ouest, la mer Ionienne au sud-ouest, le Monténégro au nord, le Kosovo au nord-est, la Macédoine du Nord à l'est, et la Grèce au sud. Sa capitale, Tirana, est également la plus grande ville du pays. L'Albanie est membre de l'OTAN depuis 2009 et candidate à l'adhésion à l'Union européenne, ce qui reflète notre orientation vers l'intégration européenne. Nous tâchons depuis près d'une décennie de stabiliser notre démocratie et respecter les 12 points non-respectés en 2012 afin de rejoindre officiellement l'UE. Avec une superficie d'environ 28 748 km², l'Albanie est un pays de montagnes et de collines, avec un littoral qui s'étend sur près de 362 km et une population estimée à environ 2,8 millions d'habitants.

L'histoire de l'Albanie est marquée par diverses périodes de domination étrangère, notamment romaine, byzantine et ottomane, avant d'atteindre son indépendance en 1912. Au XXe siècle, le pays a été caractérisé par un régime communiste isolé sous Enver Hoxha, avant de s'ouvrir et de se réformer dans les années 1990.

L'Albanie est une république parlementaire. Le Président est le chef de l'État, mais son rôle est principalement cérémonial. L'actuel président, depuis juillet 2022, est Bajram Begaj. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement, dirigé par le Premier ministre, actuellement Edi Rama, qui est également le chef du Parti socialiste d'Albanie (PS). Ce parti est au pouvoir depuis 2013 et adopte une orientation de gauche modérée.

Le Parlement albanais est unicaméral, constitué de l'Assemblée qui compte 140 membres élus pour quatre ans. Les élections législatives de 2021 ont vu la victoire du PS, qui a obtenu une majorité absolue avec 74 sièges. Le principal parti d'opposition est le Parti démocratique d'Albanie (PD), de centre-droit, qui a eu des défis internes significatifs ces dernières années. La coordination de la sécurité civile européenne, notamment en réponse aux catastrophes naturelles et industrielles, implique plusieurs enjeux majeurs qui touchent directement l'Albanie. Suite au tremblement de terre qui a lourdement touché l'Albanie en novembre 2019, il nous semble de la plus grande importance d'arriver à un stade de coordination transfrontalière efficace, car les catastrophes ne reconnaissent pas les frontières nationales. Une collaboration étroite entre les pays européens permet une réponse plus rapide et plus efficace lors des crises, impliquant une gestion partagée des ressources, des compétences et des capacités d'intervention. D'où, il nous semblerait judicieux de tisser des liens de coopération plus forts entre les pays de proximité géographique victimes des mêmes aléas dans le cadre de coopération de l'UE, comme la Grèce par exemple.

De plus, renforcer la préparation aux catastrophes et la prévention est crucial. Cela inclut le développement de systèmes d'alerte précoce, la formation continue des équipes de réponse aux urgences et une planification stratégique pour réduire les impacts potentiels. Ces efforts nécessitent des investissements considérables, avec une participation active de tous les membres participants, posant ainsi des défis de financement à long terme pour la prévention, en plus des besoins immédiats en cas de catastrophe.

L'impact du changement climatique accentue également ces défis, avec une augmentation des événements météorologiques extrêmes. Les systèmes de protection civile, y compris ceux de l'Albanie, doivent s'adapter pour répondre à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et sévères. Située dans une zone à risque de tremblements de terre et d'inondations, l'Albanie doit gérer à la fois les risques internes et collaborer avec ses voisins et les structures européennes pour une gestion efficace des crises. Notre adhésion au Mécanisme de Protection Civile (MPC) le 18 novembre 2022 de l'UE illustre cet engagement : l'adhésion au MPC est une étape clé qui permet non seulement à l'Albanie de recevoir de l'aide en cas de besoin mais aussi de participer activement aux efforts de réponse collective en Europe. Cette intégration renforce la coopération et la coordination entre les nations européennes, essentielles pour une gestion efficace des situations d'urgence. De plus, l'Albanie soutient le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, qui promeut la mise en œuvre de politiques nationales pour une gestion plus efficace des risques de catastrophes. Ce cadre international est aligné avec notre stratégie nationale qui vise à améliorer la préparation et la résilience face aux situations d'urgence.

Il est crucial de continuer à renforcer la formation et l'équipement des premiers intervenants en Albanie. L'utilisation de fonds européens pour ce développement permettrait d'assurer une préparation optimale et une réponse efficace aux urgences.

Investir dans la résilience des infrastructures critiques, notamment les bâtiments publics et les systèmes de gestion de l'eau, pour mieux résister aux catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les inondations, incendies ou autres.

Des projets pour le développement de technologies avancées, telles que l'utilisation de drones et d'intelligence artificielle pour la surveillance et l'analyse précoce des zones à risque, pourrait grandement améliorer la gestion des risques de catastrophes. Un partage de technologie dans le cadre de l'UE pourrait avancer chaque pays individuellement, et l'UE en tant que collectif.

Encourager des initiatives de coopération plus étroites avec les pays des Balkans non membres de l'UE, pour partager les ressources et les connaissances en matière de protection civile, pourrait renforcer la sécurité régionale, et donc contribuer au respect de divers points non-respectés par rapport à l'adhésion définitive de ces derniers à l'UE (comme dans notre cas, par exemple).

Lancer des campagnes nationales pour éduquer le public sur les mesures de préparation aux catastrophes est primordial, en mettant en place des programmes éducatifs sur les comportements à adopter en cas d'urgence.

Ces initiatives ne renforceraient pas seulement la capacité de l'Albanie à gérer les situations d'urgence, mais contribueraient également à l'effort collectif européen pour une meilleure préparation et réponse aux catastrophes, assurant ainsi la sécurité et le bien-être de toutes les populations concernées.

Ces engagements illustrent la détermination de l'Albanie à collaborer étroitement avec les partenaires européens et internationaux pour renforcer la sécurité civile et protéger les populations contre diverses urgences. Notre participation à ces initiatives souligne notre conviction que la coopération régionale et internationale est essentielle pour une réponse efficace aux catastrophes, garantissant ainsi la sécurité et le bien-être de tous les citoyens en Europe.

En guise de conclusion, on peut dire que l'Albanie s'engage à collaborer étroitement avec ses partenaires de l'UE pour relever ensemble les défis de la sécurité civile. Convaincue de l'importance de l'intégration et de la coopération européenne, l'Albanie voit dans une démarche coordonnée et commune la clé pour répondre efficacement aux risques divers auxquels l'Europe est confrontée. En mutualisant les compétences, les expertises et les ressources au sein de l'UE, l'Albanie contribue activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques de sécurité civile qui sont à la fois innovantes, efficaces et bénéfiques pour tous les citoyens européens, et espère finaliser sa candidature à l'adhésion de l'UE prochainement .